

## **HAÏTI**

### **L'affaire Jean Dominique : un pas de plus en direction de la justice**

*Index AI : AMR 36/013/01*

## **FLASH**

La comparution devant un juge de deux hommes recherchés aux fins d'interrogatoire en relation avec les homicides du journaliste Jean Dominique et d'un garde, Jean Claude Louissaint, constitue une mesure qui va dans le sens de la justice, a déclaré Amnesty International.

L'organisation a appris que deux militants influents de *Fanmi Lavalas*, le parti au pouvoir, qui étaient recherchés aux fins d'interrogatoire dans le cadre de cette affaire et avaient été convoqués en août, ont finalement comparu devant le juge d'instruction, le 28 novembre. Ces deux hommes faisant défaut, des mandats d'arrêt avaient été décernés à leur rencontre.

Comme ces deux hommes étaient restés sourds aux convocations du juge et que la Police nationale d'Haïti (PNH) n'avait donné aucune suite aux mandats d'arrêts décernés contre eux, il y avait lieu de douter de l'indépendance et de l'impartialité du système judiciaire et de la police dans ce pays. Ces hommes continuaient de circuler librement dans Port-au-Prince, alors même que le ministre de la Justice les avait déclarés « *fugitifs* ». Au cours de réunions tenues en octobre avec des représentants de l'appareil judiciaire, de la police et des autorités, des délégués d'Amnesty International ont dit craindre qu'une telle attitude ne porte gravement atteinte à la crédibilité des autorités et des institutions haïtiennes.

D'après les informations recueillies par l'organisation, ces hommes devraient rencontrer dans les jours qui viennent le représentant du ministère public à propos des mandats en cours ainsi que le juge d'instruction au sujet de l'enquête. Parallèlement, une demande judiciaire pour que le Sénat lève l'immunité parlementaire

d'un sénateur également recherché aux fins d'interrogatoire dans cette affaire est en suspens depuis le mois d'août.

Amnesty International exhorte les autorités haïtiennes à poursuivre leurs efforts pour prouver concrètement leur engagement à rendre la justice de manière approfondie et transparente dans l'affaire Jean Dominique ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web :**  
<http://www.amnesty.org>